



Bassin Loire-Bretagne  
Bassin de la Creuse  
Affluent de la Sédelle  
Longueur : 21 km  
Bassin versant : 84 km<sup>2</sup>  
Source : BD CARTHAGE®

## La BREZENTINE

### Directive Cadre sur l'eau

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

La Brézentine est dans la masse d'eau : « La Brézentine et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec la Sédelle » (code européen FRGR0406).

### Qualité

La Brézentine a été affectée d'un objectif de qualité 1 A sur une grande partie de son cours ; l'objectif passe à 2 (qualité passable) à Dun-le-Palestel, puis 1B (bonne qualité) à Lafat et jusqu'à la confluence avec la Sédelle. Elle a été classée en première catégorie piscicole. Elle a fait l'objet d'études en 1996 et 1997 conjointement avec l'étude de la Sédelle.

Un point de mesure du réseau complémentaire départemental est situé sur la Brézentine à l'aval de Dun-le-Palestel, sur la commune de Sagnat (code 04090400) ; les données correspondantes sont à demander au Conseil Général de la Creuse (Direction des Routes, Transports et Patrimoine, Cellule de l'Eau, 14, avenue Pierre Leroux, BP 17, 23001 GUERET cedex).

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), cette station a été maintenue.

### Réseaux de mesures de la qualité des eaux superficielles en Limousin en 2008

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04090400	Aval Dun-Le-Palestel	RCD	RCD

Pour en savoir plus : « La qualité des cours d'eau en Limousin, 10 années de suivi 1997 à 2006, Exploitation des données du Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux », Plaquette DIREN Limousin, 26 pages ; Cf. *Rubrique Qualité des eaux superficielles*.

### Réglementation

Un contrat de rivière « Sédelle-Brézentine » a été approuvé le 23 novembre 2000 ; le maître d'ouvrage est le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Sédelle - Cazine - BREZENTINE (SIASEBRE - Mairie 23160 Saint-Germain-Beaupré). Il concerne 18 communes et sa superficie est de 253 km<sup>2</sup>.

Mise à jour : décembre 2008